



LES SCÉNARIOS D'OAP INITIALEMENT PROPOSÉS

PROPOSITION A - ESPACE NATUREL DE LOISIR

Pôle sécurité

> Un positionnement au plus près des accès, de façon à garantir l'efficacité de la desserte

> Un accès dédié par la rue Lamartine partagé avec la gendarmerie

Espaces publics

> Les abords du pôle sécurité font l'objet d'un traitement arboré en réponse au thème paysager du château

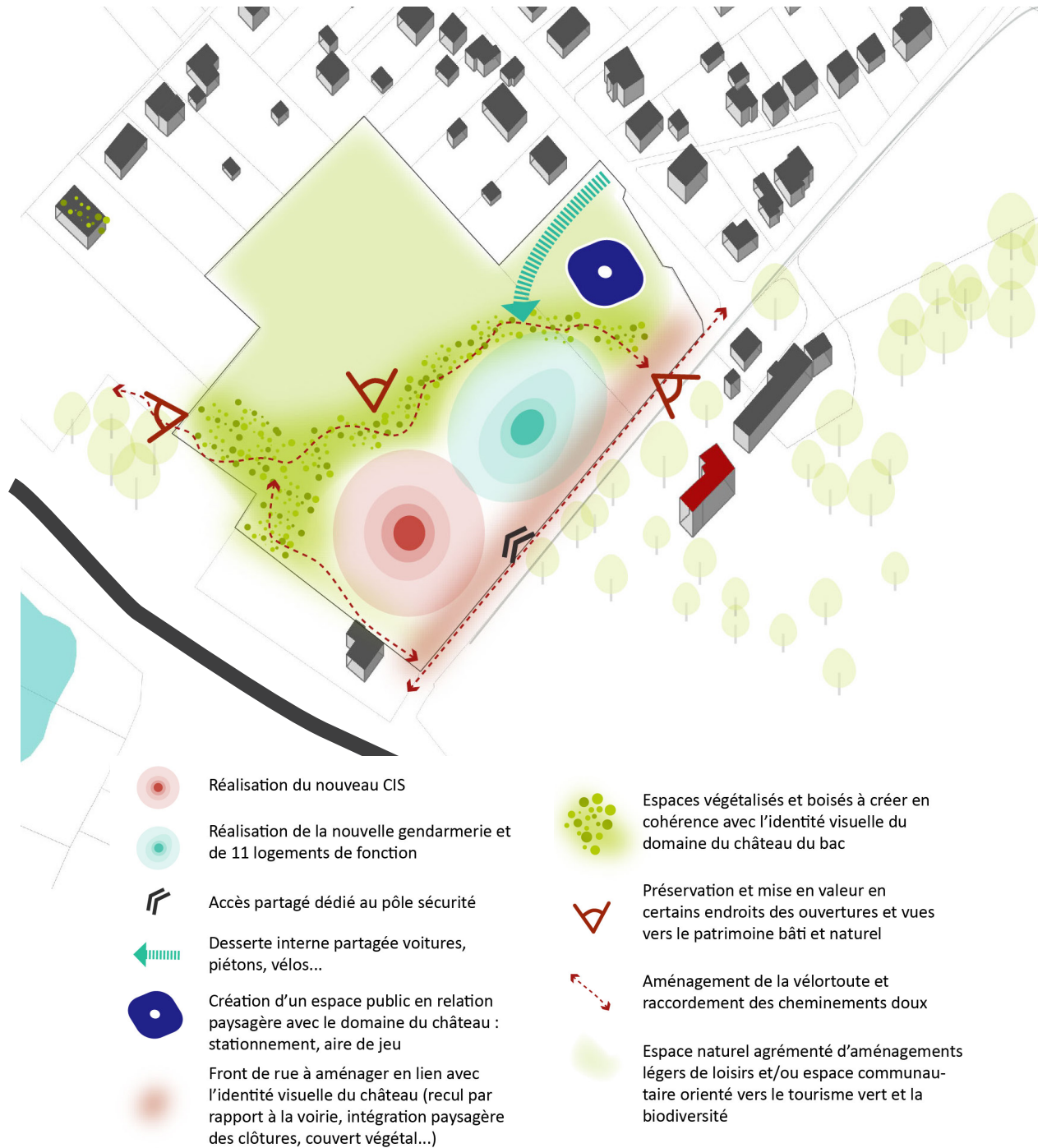
> L'avenue Lamartine est qualifiée en transition entre le château et le pôle sécurité

> Le croisement Lamartine/Mistral est composé d'un espace public de transition entre la zone résidentielle et le pôle équipement

Reste à aménager

> La vocation future de cet espace n'étant pas clairement défini, l'espace sera aménagé en espace récréatif temporaire avec des aménagements légers

> Ou pour un projet de mise en valeur orienté tourisme vert (maison de la biodiversité, lien Gravières...)



PROPOSITION B - VOCATION RÉSIDENTIELLE

Pôle sécurité

> Le pôle sécurité est concentré dans la partie ouest du secteur, au plus près de la déviation

> Le front de rue Lamartine est aménagé qualitativement

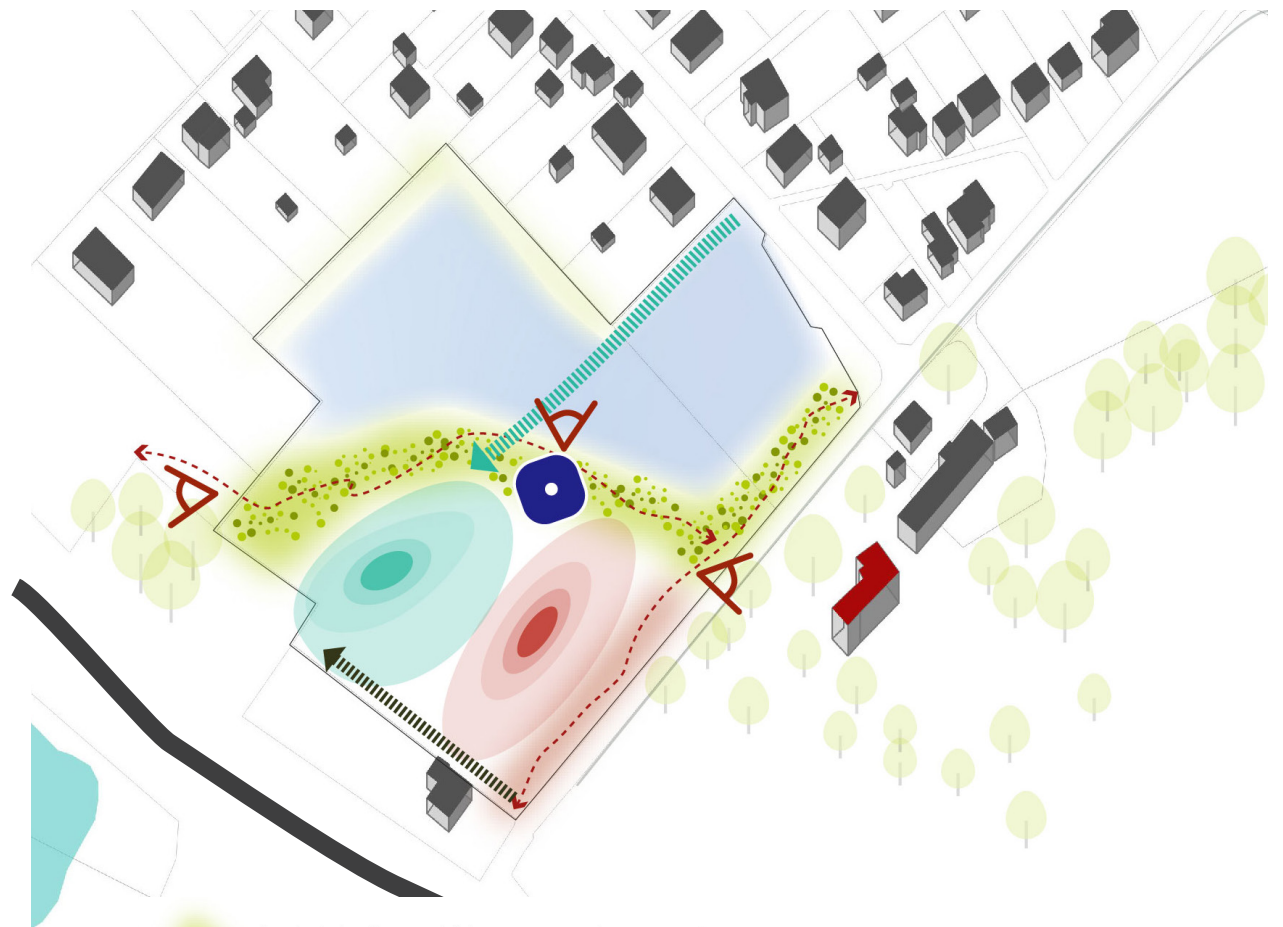
Espaces publics


> Une coulée verte centrale permet de raccorder les cheminements piétons/vélos existants, de mettre en valeur les vues, et de créer une transition entre le pôle équipement et les futurs logements


> Un espace public au coeur permet de relier les différents ensembles et de mettre en place des stationnements et/ou une aire de jeu


Reste à aménager


> Le reste du secteur aura vocation à accueillir de l'habitat individuel (environ 10 à 15 logements) sur une assiette d'environ 13 000m²





 Fonds de jardins non bâtis pour assurer la transition avec les logements existants


 Espaces végétalisés et boisés à créer en cohérence avec l'identité visuelle du domaine du château du bac


 Préservation et mise en valeur en certains endroits des ouvertures et des vues vers le patrimoine naturel et bâti


 Aménagement de la véloroute et raccordement des cheminements doux


 Front de rue à aménager en lien avec l'identité visuelle du château (recul par rapport à la voirie, intégration paysagère des clôtures, couvert végétal...)


 Desserte interne partagée voitures, piétons, vélos...


 Accès partagé dédié au pôle sécurité

 Réalisation du nouveau CIS

 Réalisation de la nouvelle gendarmerie et de 11 logements de fonction

 Liaison piétonne entre les logements et les bureaux de la gendarmerie

 Création d'une dizaine de logements en lots à bâtir avec une densité plus importante sur la moitié nord, en transition entre les logements de la gendarmerie et la rue Frédéric Mistral

 Création d'un espace public (ex : stationnement, aire de jeux...)

PROPOSITION C - PROJET AGRICOLE

Pôle sécurité

> Un pôle rattaché à la zone pavillonnaire par les logements des gendarmes

> Une façade "équipement" au niveau de la rue Lamartine

Espaces publics

> Une coulée verte en bordure de secteur permet de raccorder les cheminements piétons existants, de mettre en valeur les vues et de créer une relation paysagère avec le château

Reste à aménager

> Le reste du secteur pourrait conserver une vocation agricole, à travers par exemple la création d'une pépinière maraîchère communale

